

## REGLEMENT

Le présent règlement édicte les règles d'attribution des cadeaux au profit des enfants qui sont soit titulaires, soit à charge des affiliés de la mutualité Solidaris de Liège respectant les conditions d'âge énoncées ci-après, à l'occasion d'un événement spécifique organisé par cette mutualité et son réseau de partenaires.

Ces objets sont réservés sous les conditions cumulatives suivantes :

- le titulaire doit être en ordre d'assurance complémentaire depuis une période prenant cours le 1er janvier 2021 (voir procédure de réservation),  
Il est possible de se mettre en ordre de cotisation afin de pouvoir remplir cette condition en effectuant le versement sur base des informations reçues dans le mailing.
- L'enfant ne doit pas avoir atteint l'âge de 18 ans durant l'année 2021.

L'événement à l'occasion duquel les cadeaux seront attribués est le Solidaris Day@Home du 22 août 2021 sur le site [www.solidarisday.be](http://www.solidarisday.be). Les cadeaux seront à enlever en « Click and Collect » le week-end du 28 et 29 août durant une tranche horaire choisie par l'affilié. L'adresse du lieu de retrait sera communiquée à celui-ci après confirmation de sa réservation le 22 août via le site [www.solidarisday.be](http://www.solidarisday.be).

Le retrait aura lieu sur réservation et confirmation préalables obligatoires selon les méthodes de réservation et de confirmation imposées par la mutualité Solidaris de Liège. Ces méthodes seront décrites sur le site internet [www.solidarisday.be](http://www.solidarisday.be) et dans les courriers adressés aux affiliés.

A noter que la date limite concernant la réservation est fixée au 31 juillet 2021 à minuit. Au-delà de cette date les réservations ne seront plus possibles.

L'objet devra être confirmé sur le site [www.solidarisday.be](http://www.solidarisday.be) le dimanche 22 août 2021 à minuit.

Le type de cadeau distribué diffère selon l'âge du bénéficiaire et sa situation scolaire :

- \* Bébé (0 à 18 mois) : trousse de produits de soin
- \* École maternelle (18 mois à 5 an) : sac à dos
- \* Ecole primaire (6 an à 11 an) : plumier garni
- \* Ecole secondaire (12 an à 17 an) : sac de sport

La réservation préalable portera sur une seule catégorie précitée de cadeaux.

Attention, les coloris et modèles qui seront distribués, sont fonction du stock disponible au moment du retrait.

Les objets sont distribués sur présentation soit du document d'échange imprimé soit de la confirmation sur smartphone, tablette, ... par email, par famille, suite à la confirmation de la réservation.

La distribution a lieu sur base de la catégorie déterminée préalablement par la mutualité Solidaris de Liège et dans la limite des stocks disponibles, uniquement pendant les heures d'ouverture de l'espace cadeaux le samedi 28 août de 08h à 20h et le dimanche 29 août de 08h à 18h et en respectant les règles sanitaires en vigueur à ces dates..

L'échange des objets est interdit, que ce soit contre un autre objet ou contre une valeur monétaire.

La mutualité Solidaris de Liège n'est pas responsable de tout éventuel état défectueux ou du vol de l'objet et ne fournit aucune garantie quant à celui-ci.

Les matériels et programmes informatiques de la mutualité actifs sur le site de distribution permettront de vérifier le respect du présent règlement.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique de la distribution est perturbé par un virus, un bug informatique, une intervention humaine non-autorisée ou toute autre cause échappant à la mutualité Solidaris de Liège, celle-ci se réserve le droit d'interrompre la distribution. Dans ce cas, sa responsabilité ne saurait être engagée.

La mutualité Solidaris de Liège se réserve le droit de refuser la délivrance d'un cadeau dans l'hypothèse où une des conditions précitées n'est pas remplie.

Solidaris Day 2021.